

le travail de la Chambre, parce que certains députés ne sont pas présents. Toutefois, je n'ai pas d'objection à soumettre à la députation les crédits qui se rapportent à la Saskatchewan.

Alameda, Saskatchewan et Alberta, bureau des terres, \$2,000.

L'hon. M. FISHER : Il s'agit de la construction d'un bâtiment reposant sur des fondations en pierres. Il est destiné à servir de bureau au département des terres fédérales; il sera construit dans le cours de cette année.

Casernes pour les corps de troupes permanentes (gendarmes à cheval Strathcona), \$40,000.

M. LAKE : Où seront érigées ces casernes et quand se propose-t-on de les construire ?

Sir FREDERICK BORDEN : On espère, s'il n'en tient qu'au ministère de la Milice, que ces travaux commenceront immédiatement. Il y a longtemps qu'il en est question, et quant à moi, je désire ardemment que ces bâtiments-là soient construits. Je crois que les autorités militaires auxquelles cette question a été soumise ont exprimé l'opinion que Calgary ou que Medicine-Hat offraient également des avantages au point de vue militaire relativement à la construction de ces casernes. Si je ne me trompe, il avait été entendu que Medicine-Hat serait choisi.

M. LAKE : Le ministère des Travaux publics peut-il commencer ces travaux cette année? Je remarque qu'il y a un certain nombre de crédits qui se rapportent à la construction d'édifices militaires, tous les ans, et que la Chambre se contente de voter les deniers demandés.

L'hon. M. FISHER : Je ferai l'impossible pour satisfaire mon honorable ami.

M. MONK : A-t-on préparé des plans ?

L'hon. M. FISHER : Non.

M. MONK : Une estimation du coût probable de ces ouvrages ?

L'hon. M. FISHER : Je n'en ai pas devant moi.

M. MONK : Vous n'avez aucun rapport ?

M. LAKE : Je crains bien que le ministère des Travaux publics ne fasse fausse route.

Calgary—édifice public, agrandissement de l'entrepôt de douane, et changements au bureau de poste, etc., \$25,000.

L'hon. M. FISHER : Cet ouvrage est adjugé à l'entreprise.

M. LAKE : J'avais compris que lorsque la Chambre a voté \$30,000, l'an dernier, ce crédit devait servir à terminer les travaux.

M. FISHER.

L'hon. M. FISHER : Il doit y avoir eu erreur quelque part. Le coût estimatif de ce bâtiment est de \$106,000. L'entreprise a été adjugée à \$77,000.

M. LAKE : Est-ce pour agrandir l'édifice actuel ?

L'hon. M. FISHER : Oui, pour agrandir le bureau de poste et l'entrepôt de vérification et pour des réfections et réparations.

Edmonton—pavillon pour les immigrants, \$7,000.

M. URIAH WILSON : S'agit-il d'un nouvel édifice ?

L'hon. M. FISHER : Oui, pour y abriter les immigrants pendant qu'ils décideront dans quelle partie du pays ils iront se fixer.

M. URIAH WILSON : Quel en sera le coût total ?

L'hon. M. FISHER : On estime qu'il sera de \$16,945.

M. URIAH WILSON : L'édifice sera-t-il chauffé à la vapeur ou à l'eau chaude ?

L'hon. M. FISHER : A l'eau chaude.

M. URIAH WILSON : C'est un système qui coûte cher.

M. HERRON : Prend-on des mesures pour recevoir les immigrants dans la partie méridionale de l'Alberta ?

L'hon. M. FISHER : Je n'ai aucun renseignement à ce sujet. Je crois que le ministère ne nous a pas adressé de demande.

M. HERRON : Il est étrange que, de temps à autre, on s'occupe de la partie septentrionale de cette province, tandis qu'on néglige l'autre.

L'hon. M. FISHER : C'est une circonstance que le département de l'Intérieur devra expliquer.

M. HERRON : En réalité les immigrants qui désirent s'établir dans la partie méridionale de l'Alberta n'ont pas d'abri. La nuit, ils errent autour des gares de chemins de fer. C'est l'état de choses qui règne à Macleod depuis des années. On devrait y voir.

L'hon. M. FISHER : Je rapporterai les observations de l'honorable député (M. Herron) à mon collègue, le ministre de l'Intérieur (M. Oliver).

M. MONK : Y a-t-il un rapport au sujet de ce crédit ?

L'hon. M. FISHER : Il y a une réquisition.

M. MONK : Le ministre l'a-t-il sous la main ?

L'hon. M. FISHER : Non.

M. MONK : Il n'a aucun document ?